# “Human Solvency Historical Research Prize”

## Prix de la recherche historique sur la solvabilité humaine

## IIIe Édition 2026-2028

### APPEL À CANDIDATURES

réalisé en collaboration avec :

avec la contribution de :

**La Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica “F. Datini” annonce par la présente :**

**“Human Solvency Historical Research Prize” – IIIe Édition 2026-2028**

Le Prix est organisé par la Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica “F. Datini” Prato, sur la base d'une idée de Paolo Evangelisti et Angela Orlandi. Il se propose de valoriser la recherche de chercheurs qui mettent au cœur de leurs investigations la question de la solvabilité économique considérée dans toutes ses implications, y compris celles des langages, des lexiques théologiques, philosophiques et juridiques qui ont structuré des concepts et des phénomènes clés tels que la pauvreté, le bien commun, la dette publique, la fiscalité, l'institution monétaire. L'idée est de favoriser une approche à long terme, en évitant les cloisons chronologiques qui risquent de fragmenter la profondeur et la connaissabilité de phénomènes historiques résultant de dynamiques complexes ayant mûri entre l'époque médiévale et le seuil de la contemporanéité (XIe – XVIIIe siècles). Le logo du Prix, notamment par la citation explicite de

l'*ars combinatoria* lullienne, reflète, synthétise et véhicule le projet et les prémisses culturelles qui le sous-tendent.

En particulier, il indique au pluriel l'interaction entre les économies, les pauvretés et les théologies.

Le terme « économies » renvoie à des structures, des formes factuelles et de pensée diversifiées dans la *longue durée*. Le concept de « pauvretés » au pluriel entend souligner non seulement la latitude sémantique historiquement couverte, mais aussi le fait que, pendant la période indiquée, les pauvretés ont des échelles et des unités de mesure qui définissent des égalités et des inégalités différentes et différemment composables, mesurables, dénonçables. Quant aux « théologies » (théologies *tout court* et théologies économiques), le pluriel renvoie directement aux trois principaux monothéismes opérant dans l'Europe médiévale et à leurs différents héritages développés et sédimentés au cours des siècles ayant suivi les siècles cruciaux : le XVe et le XVIe. Tout cela permet une ouverture du prix à des mondes contigus et limitrophes de celui de l'Europe occidentale.

L'attribution du prix biennal, avec l'octroi de 8 000 euros (bruts de taxes, si dues) au lauréat, se pose comme une reconnaissance de l'engagement du chercheur qui a mené à bien ce travail de fouille et de cadrage historique en proposant, sur le plan méthodologique et épistémologique, des approches novatrices basées sur des sources et des données solides.

La Commission de jugement s'engage également à faciliter la publication en ligne et/ou sur papier de l'œuvre lauréate si elle est inédite. À partir de l'édition 2026-2028, tous les candidats dont les recherches seront jugées éligibles pour concourir au prix sont tenus de participer à un séminaire d'étude et de confrontation scientifique qui se tiendra au cours du semestre suivant l'attribution du prix lui-même.

Seules les recherches achevées, rédigées dans leur version définitive dans l'une des langues officielles de la Fondation "F. Datini" (italien, français, anglais, espagnol, allemand ; au cas où la langue serait différente de l'anglais, la recherche devra être accompagnée d'un résumé exhaustif en langue anglaise) ou déjà publiées à la date indiquée dans l'appel à candidatures, peuvent être présentées à la Commission. Seules les recherches éditées ou inédites présentant les caractéristiques d'une monographie seront prises en considération.

La structure financière qui soutient l'initiative se fixe comme objectif minimum un horizon de dix ans, en se basant sur des parrainages privés déjà consolidés et des entreprises économiques qui partagent, dans leur action entrepreneuriale même, les finalités du prix : contribuer à renforcer la conscience culturelle, sociale et économique autour de la question de l'utilisation des ressources économiques et particulièrement financières, dans un cadre de compatibilité qui prend en compte l'écologie du système, donc l'humanité des sujets et le milieu de vie, tous deux impliqués dans le circuit qui alimente le crédit privé, la fiscalité et la dette publique. Dans ce cadre se situe également l'invitation à approfondir le rôle joué par les moyens d'échange/la monnaie dans leur valeur institutionnelle et dans leurs acceptions les plus diverses (voir logo).

C'est justement la recherche et la critique historique sur ces sujets qui peuvent ouvrir des horizons de compréhension plus solides, en montrant des interconnexions et des imbrications fructueuses. Il suffit de penser, à titre de simple exemple, au rôle déterminant pour la réflexion sur l'action économique de l'homme, sur la dynamique des marchés et sur le crédit, joué par l'entrelacement de deux phénomènes historiques caractérisant les trois derniers siècles de l'époque médiévale. Nous nous référons ici à la redécouverte-relecture de la pensée aristotélicienne et à la grande saison de développement des Ordres Mendiants qui a donné lieu à une véritable École économique franciscaine. Un pan de l'histoire de la pensée et de l'analyse économiques qui a fécondé non seulement la Seconde Scolastique, mais aussi l'épanouissement de la pensée économique dans l'humanisme italien du XVe siècle et la première affirmation des banques publiques, comme le montre également la mise au point historiographique proposée par le dernier supplément Treccani dédié à la pensée économique.

Dans leurs réverbérations de l'époque moderne, ces lexiques économiques bien structurés et consolidés, productifs d'institutions et d'expérimentations concrètes, fruits d'une dialectique intense avec les autres cultures monothéistes de l'Europe de l'époque, à commencer par la culture juive, se connectent aux textes

de Konrad Summenharth (1455 – 1511) ou de Johannes Althusius (1563 – 1638), à la pensée des moralistes écossais, à la première grande saison de l'économie politique française et anglaise, mais aussi à l'économie civile (*economia civile*) proposée par Antonio Genovesi (1713 – 1769). Il s'agit d'une perspective de grande envergure qui, sur le plan de l'histoire du droit et des langages juridiques, a également été intensément explorée par des chercheurs italiens du calibre de Giovanni Tarello (1934 – 1987) ou de Paolo Grossi (1933 – 2022).

C'est dans ce cadre que le grand bassin textuel, encore plus ancien, celui de la patristique grecque et latine, de la réglementation monastique, se révèle dans toute sa profondeur et sa richesse en fournissant des lexiques, des taxinomies, et donc des cadres interprétatifs et de gestion qui attendent d'être explorés plus en détail.

## APPEL À CANDIDATURES

1. Le Prix a pour objectif de promouvoir et de valoriser la recherche historique de chercheurs dont les travaux portent sur la question de la solvabilité économique, envisagée dans toutes ses implications, y compris celles relatives aux langages ainsi qu'aux lexiques théologiques, philosophiques et juridiques ayant structuré des concepts et des phénomènes clés tels que la pauvreté, le bien commun, la dette publique, la fiscalité et l'institution monétaire. L'initiative vise à encourager une approche de *longue durée* en évaluant des recherches et des analyses historiques développées entre la période médiévale et le seuil de l'époque contemporaine (XIe – XVIIIe siècles). Pour de plus amples informations sur les thématiques de recherche couvertes par le Prix, veuillez consulter la section dédiée sur le site internet de la Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica "F. Datini" (https://www.istitutodatini.it/).

2. Les publications et les textes des œuvres, **présentant exclusivement les caractéristiques de monographies**, peuvent être rédigés dans l'une des langues officielles de la Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini » (italien, français, anglais, espagnol, allemand). Si la langue de la publication ou de l'œuvre envoyée n'est pas l'anglais, il est nécessaire de l'accompagner d'un **résumé exhaustif en anglais**. Les produits devront parvenir au plus tard le 1er février 2028 à 12 h 00 (heure de Paris CET). Les textes inédits doivent être envoyés en format PDF, tandis que les volumes publiés doivent être envoyés à la fois en format papier et en format PDF. Les produits doivent être accompagnés d'un curriculum vitae, d'un résumé et de tout autre titre scientifique que le candidat juge utile de joindre. Les copies en format PDF doivent être envoyées à l'adresse datini@istitutodatini.it, tandis que les copies en format papier doivent être envoyées à l'adresse de la fondation : via Ser Lapo Mazzei 37, 59100 Prato (Italie). En cas de retard dans l'envoi de la copie papier, la date d'expédition fera foi.

3. Le montant du prix s'élève à 8 000,00 euros (avant impôts, le cas échéant) payés en une fois au moment de la cérémonie publique de remise.

4. Conditions d'admission et caractéristiques des œuvres :
   - L'admission à la procédure de sélection est subordonnée à la possession d'un âge académique ne dépassant pas dix ans, calculé à partir de la date d'obtention du titre de docteur en recherche.
   - Seuls les travaux de recherche achevés, rédigés dans leur version définitive ou déjà publiés dans le délai spécifié dans le présent appel à contributions peuvent être soumis à l'évaluation du jury de sélection, à condition qu'ils aient un caractère monographique scientifique. Pour la présente édition, sont admises les œuvres publiées ou achevées au cours de la période comprise entre le 4 février 2026 (jour suivant la date limite de l'appel à contributions 2024-2026) et la date limite de dépôt des candidatures, fixée au 1er février 2028.

- À partir de l'édition 2026-2028, un séminaire d'étude et de discussion scientifique est mis en place et se tiendra au cours du semestre suivant la remise du prix (voir l'article 11 de l'appel à contributions).

5. Les membres du Jury du Prix sont :
   Guido Alfani (Université de Milan), Francesco Ammannati (Université de Florence), Philippe Bernardi (Université de Paris), Bruno Callegher (Université de Trieste), Hilario Casado Alonso (Université de Valladolid), Markus A. Denzel (Université de Leipzig), Maria Diez Yañez (Université Complutense de Madrid), Miriam Davide (Université de Trieste), Maria Teresa Dolso (Université de Padoue), Paolo Evangelisti (Université de Barcelone), Luca Fantacci (Université de Milan "La Statale"), Riccardo Finozzi (Banque d'Italie), Antoni Furió (Université de Valence), Roberto Lambertini (Université de Macerata), Clement Lenoble (CNRS-CIHAM Lyon–Avignon), Maryanne Kowaleski (Université Fordham, New York), Angela Orlandi (Université de Florence), Maria Clara Rossi (Université de Vérone), Maurizio Sangalli (Université pour Étrangers de Sienne - Institut Sangalli), Petra Schulte (Université de Trèves), Alessandro Silvestri (Université de Salerne), Michele Spadaccini (Université de Pavie), Lorenzo Tanzini (Université de Cagliari), Giacomo Todeschini (chercheur indépendant).
   Le Jury est coordonné par le Secrétaire Général du Prix, Paolo Evangelisti (Université de Barcelone).

6. Le jury procédera à l'évaluation des travaux de recherche/textes présentés et décidera au plus tard le 21 avril 2028 quelle recherche sera récompensée, en envoyant une communication formelle au lauréat au plus tard le 24 avril 2028. La décision d'attribution est adoptée à la majorité qualifiée des 2/3 des membres du jury, en comptant à la fois les votes exprimés en temps réel par les personnes présentes (en séance physique ou télématique) et les votes valablement exprimés à distance par voie électronique officielle envoyés au secrétariat avant l'heure de début de la séance de délibération. En cas de second tour, pour les membres du jury absents, le « second choix » exprimé par voie électronique sera pris en compte, à condition que ce dernier concerne l'un des deux candidats arrivés au second tour. Dans le cas contraire, le vote sera compté comme une « abstention ».

7. À l'avis du jury, adopté selon les mêmes procédures de vote à la majorité qualifiée des 2/3 des membres, une mention spéciale peut être délibérée pour une ou deux autres recherches jugées dignes d'attention pour leur haute qualité scientifique. L'œuvre ou les œuvres en question ne reçoivent pas de prix en espèces.

8. La décision du jury est incontestable. Il peut décider de ne pas attribuer le prix si aucune des œuvres n'atteint le niveau scientifique requis ou si le vote n'obtient pas la majorité prévue.

9. Le jury peut également envisager des publications non envoyées directement par les candidats mais signalées au jury par des chercheurs qualifiés.

10. Attribution du prix. Le prix sera solennellement remis le 14 mai 2028 dans la salle principale du conseil municipal de la ville de Prato, lors de la cérémonie d'inauguration de la LIXe semaine d'études organisée par la fondation « F. Datini ».

11. **Séminaire d'étude et de discussion scientifique**. À partir de l'édition 2026-2028, tous les candidats dont les recherches auront été jugées aptes à être évaluées pour l'attribution du prix seront invités à participer à un séminaire d'étude et de discussion scientifique qui se tiendra à Rome au cours du semestre suivant la remise du prix. La date et le thème du séminaire seront définis par le jury et communiqués officiellement à chaque participant éligible par voie électronique et par publication sur le site Web de la fondation immédiatement après la cérémonie de remise du prix. À cette fin, des subventions sont prévues, financées par l'institut Sangalli concernant l'histoire et les cultures

religieuses de Florence, pour faciliter la participation des candidats non rattachés à des universités ou à d'autres institutions. Le montant et le versement de ces contributions sont gérés par le jury de sélection du prix ou par des membres délégués de ce même jury en accord avec le sponsor financier. Compte tenu de la qualité de la discussion qui a eu lieu au cours du séminaire, la publication des actes pourra être décidée, après évaluation par un système d'évaluation par les pairs.

**Compléments d'information**

Pour de plus amples informations storiographiques et thématiques, veuillez consulter la page web officielle: [https://www.istitutodatini.it/human-solvency/home_f.htm]

**Contacts**

Pour toute question o demande de précision concernant cet Appel à candidatures, veuillez contacter le secrétariat administratif de la *Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica "F. Datini"* (Prato):

Letizia Finocchiaro

E-mail: datini@istitutodatini.it

*Prato, 26 giugno 2026*

Paolo Evangelisti Angela Orlandi